



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 482/2023

SEANCE DU 12 JUN 2023

Nombre de membres

• En exercice : 35  
• Présents : 26  
• Votants : 34

Pour : 28  
Contre : 00  
Abstention : 06

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication*

Acte publié le :

06 JUN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze juin à neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'Orange, légalement convoqué par le maire le cinq juin deux mille vingt-trois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Alphonse Daudet à Orange ;

Sous la présidence de Monsieur Yann BOMPARD, Maire.

**Etaient présents**

M. Yann BOMPARD, M. Denis SABON, Mme Marie-Thérèse GALMARD, M. Jonathan ARGENSON, Mme Marcelle ARSAC, Mme Joëlle EICKMAYER, Mme Muriel BOUDIER, Mme Catherine GASPA, M. Xavier MARQUOT, M. Patrice DUPONT, M. Armand BEGUELIN, M. Michel BOUYER, , Mme Christiane LAGIER, Mme Christine JOUFFRE, M. Patrick PAGE, Mme Joëlle CHALANDON, M. Jean-Dominique ARTAUD, M. Pierre MARQUESTAUT, M. Nicolas ARNOUX, Mme Céline BEYNEIX, M. Jean-Pierre PASERO, M. Bernard VATON, M. Christian GASTOU, Mme Carole NORMANI, M. Patrick SAVIGNAN, Mme Fabienne HALOUI

**Absents représentés**

M. Claude BOURGEOIS représenté par Mme Catherine GASPA  
Mme Chantal GRABNER représentée par M. Xavier MARQUOT  
M. Jean-Michel BOUDIER représenté par M. Michel BOUYER  
M. Cédric ARCHIER représenté par M. Jean-Dominique ARCHIER  
Mme Valérie ANDRES représentée par M. Jonathan ARGENSON  
Mme Aline LANDRIN représentée par Mme Céline BEYNEIX  
M. Ronan PROTO représenté par M. Christian GASTOU  
Mme Yannick CUER représentée par M. Jean-Pierre PASERO

**Absente**

Mme Marie-France LORHO

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Céline BEYNEIX est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.



N° 482/2023

Rapporteur : M. BOMPARD

BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES D'ORANGE - EXERCICE 2023 - DECISION MODIFICATIVE N°1

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 ;

Vu la délibération n° 277 du conseil municipal du 11 avril 2023 adoptant le budget primitif annexe Pompes Funèbres 2023 de la Ville d'Orange ;

Le budget annexe Pompes Funèbres 2023 de la ville d'Orange a été voté le 11 avril 2023 et aujourd'hui, certaines prévisions de dépenses et recettes doivent être ajustées. Il y a lieu de procéder aux inscriptions budgétaires suivantes :

EXPLOITATION	<b>RECETTES</b>	25 500,00 €
	<b>Recettes Réelles :</b>	25 500,00 €
	<b>Chapitre 77 - Produits exceptionnels</b>	
	775 - Produits des cessions des éléments d'actifs	25 500,00 €
	<b>Total 77</b>	25 500,00 €
	<b>Recettes d'ordres :</b>	0,00 €
EXPLOITATION	<b>DEPENSES</b>	25 500,00 €
	<b>Dépenses Réelles :</b>	0,00 €
	<b>Dépenses d'Ordres :</b>	25 500,00 €
	<b>Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	
	675 - Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	25 500,00 €
	<b>Total 042</b>	25 500,00 €
INVESTISSEMENT	<b>RECETTES</b>	25 500,00 €
	<b>Recettes Réelles :</b>	0,00 €
	<b>Recettes d'ordres :</b>	25 500,00 €
	<b>Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	
	2182 - Matériel de transport	25 500,00 €
	<b>Total 040</b>	25 500,00 €
	<b>DEPENSES</b>	25 500,00 €
	<b>Dépenses Réelles :</b>	25 500,00 €
<b>Chapitre 21 - Immobilisations corporelles</b>		
2188 - Autres immobilisations corporelles	25 500,00 €	
<b>Total 21</b>	25 500,00 €	
	<b>Dépenses d'Ordres :</b>	0,00 €

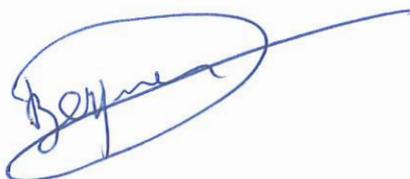
A l'unanimité (M. Christian GASTOU, Mme Fabienne HALOUI, Mme Carole NORMANI, M. Ronan PROTO, M. Patrick SAVIGNAN, M. Bernard VATON),

### DECIDE

**Article 1 :** d'approuver les modifications budgétaires énoncées ci-dessus.

**Article 2 :** d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tout document relatif à ce dossier.

La Secrétaire de séance  
Céline BEYNEIX



Le Maire  
Yann BOMPARD

